



Boire et conduire : un cocktail qui coûte cher!

Conséquences financières pour conduire avec facultés affaiblies suite à une première infraction avec 80 à 160 mg d'alcool par 100 ml de sang. (1)

Suspension immédiate du permis de conduire pour 90 jours

Remorquage et remisage	minimum 101 \$
Amende minimale	1 000 \$
Évaluation sommaire	231 \$ (SAAQ)
Session Alcofrein (obligatoire)	150 \$
Antidémarrreur	installation 235\$ location pour 9 mois : 1008 \$
Frais juridiques (3h et frais connexes)	minimum 377 \$
Assurance supplémentaire à la SAAQ	300 \$
Hausse de la prime d'assurance auto	environ 1 470 \$
Frais pour déplacement aux États-Unis (copie du jugement ou demande de dispense)	428 \$
Un seul verre de trop coûte	▪ MINIMUM : 5300 \$

(1)Chiffre prévalant pour un conducteur de 40 ans de St-Georges avec un bon dossier d'assuré pour sa Toyota Camry 2012. Novembre 2012 *Adaptation permise par CAA Québec.*

**Quand on boit,
on ne conduit pas!**

*La publication de cette chronique est rendue possible grâce à :
Fier partenaire!*



Le comité pour la prévention de l'alcool
au volant de Bellechasse

Août 2016